

NOUS RECRUTONS 1 DIRECTEUR OU 1 DIRECTRICE DU SERVICE VOIRIE / AMENAGEMENT

MOTIF DE RECRUTEMENT

Vacance de poste suite à départ en retraite

CONTEXTE

Située au cœur de la baie d'Audierne, la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, 10 communes, 18 300 habitants, est un territoire à la fois rural et tourné vers l'océan :

<https://www.youtube.com/watch?v=nyvNtquKMJE>.

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden est l'autorité compétente en matière de voirie sur le territoire de ses communes membres, Guiler-sur-Goyen, Gourlizon, Landudec, Peuméril, Plogastel-Saint-Germain, Plonéour-Lanvern, Plozévet, Pouldreuzic, Plovan et Tréogat. La collectivité assure la gestion et l'entretien de 500 km de voirie en partenariat avec les communes membres du territoire ainsi que l'entretien, la création et le suivi technique des zones d'activité du territoire.

Cette gestion repose tout autant sur une équipe de travaux en régie ainsi que sur le recours à des prestataires extérieurs via des marchés à bons de commande (élagage, fauchage, travaux de réfection de la voirie communautaire)

Le service voirie est composé d'une direction, d'un responsable travaux en régie et d'une équipe terrain de 6 agents permanents.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

En qualité de directeur ou de directrice, vous assurez le pilotage et le management du service Voirie/Aménagement. Vous assurez le management opérationnel (gestion administrative, managériale, budgétaire et technique) du service en lien avec la direction des services techniques.

ACTIVITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité hiérarchique du DST, le directeur et la directrice du service Voirie/Aménagement :

- participe à la définition des orientations stratégiques en matière de programmation des travaux de voirie ;
- assure la déclinaison opérationnelle du schéma Vélo Communautaire ;
- est force de propositions et de conseil auprès de la direction et des élus ;
- pilote l'ensemble des dossiers et projets du service, en lien avec les services du pôle technique (environnement, collecte, bâtiment, cycles de l'eau,...) ;
- est garant de l'organisation et du fonctionnement en assurant la gestion administrative, technique, financière et comptable du service ;
- assure le suivi et le contrôle des prestataires extérieurs ;
- est garant de la qualité de la relation et des réponses apportées aux usagers ;
- définit la programmation pluriannuelle de travaux ;
- assure le pilotage et le suivi du logiciel de voirie ;
- est en veille sur la réglementation en vigueur ;
- programme et pilote les études (ouvrages d'arts, travaux, aménagements de sécurité...) ;
- assure le suivi technique des zones d'activités ;

- centralise et priorise les demandes des communes membres ;
- impulse de nouvelles stratégies en termes de gestion durable des ressources et propose des solutions techniques de modernisation et d'optimisation des ouvrages ;
- établit un programme pluriannuel d'investissement pour les budgets qui lui sont confiés ;
- recherche des financements ;
- participe et anime des réunions avec les différents partenaires.

PROFIL

- Bac +5 souhaité en ingénierie, aménagement, génie urbain ou équivalent.
- Solide connaissance de la réglementation liée à la voirie, au domaine public et à l'aménagement du territoire.
- Expertise dans le domaine des déplacements et mobilités douces.
- Maîtrise du pilotage de projets techniques et transversaux.
- Compétences en gestion budgétaire et marchés publics.
- Appétence pour le travail de terrain.
- Permis B obligatoire.

QUALITES REQUISES

- Fortes capacités d'organisation, gestion des priorités, analyse et synthèse, anticipation
- Capacités d'encadrement, de management
- Qualités relationnelles
- Force de propositions
- Capacité à rendre compte et à travailler en transparence et en partenariat avec les services de la collectivité.
- Sens avéré du service public

GRADES ASSOCIES

Ingénieur (cat A), technicien principal (cat B)

TEMPS DE TRAVAIL

Temps complet, organisation sur 39 heures hebdomadaires avec jours RTT

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Recrutement par voie de mutation, de détachement, liste d'aptitude. A défaut recrutement par la voie contractuelle.
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire, action sociale : collectivité adhérente au CNAS, participation employeur à la protection sociale complémentaire (prévoyance et santé)
- Poste basé à Pouldreuzic (29710)

MODALITES DE CANDIDATURE

Lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative à adresser à Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

- soit par courriel : recrutement@cchpb.com
- soit par courrier : 2A rue de la Mer 29710 POULDREUZIC

en précisant la référence **2026-17**

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

15/04/2026

POSTE A POURVOIR

01/08/2026

HAUT PAYS BIGOUDEN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Rejoignez-nous

Communauté de communes du Haut Pays Bigouden

2A rue de la mer
29710, POULDREUZIC

02 98 54 49 04
recrutement@cchpb.com
www.cchpb.bzh/recrutement



NOS FILIÈRES

Administrative

Technique

Animation

Médico-sociale

LE TERRITOIRE

Écoles et collèges
Équipements sportifs
Espaces et programmation
culturels
Vie associative
Services de proximité
Commerces et artisans
Opportunités économiques
Terroir et savoir-faire

NOTRE EXPÉRIENCE

Créée en 1994 et comptant aujourd'hui 19 compétences structurées par un projet de territoire validé en 2019, le Haut Pays Bigouden compte 10 communes pour 18 300 habitants. Réputé pour son authenticité, pour son patrimoine culturel et ses paysages entre terre et mer, le Haut Pays Bigouden c'est aussi un territoire de savoir-faire, d'artisanat et de proximité et de solidarité.

NOS VALEURS

A la communauté de communes, nous nous engageons collectivement **au service du territoire et de l'intérêt général**. L'action sociale, l'environnement et le développement économique de notre territoire forment les piliers de notre mission de **service public**.

NOS ENGAGEMENTS

Être attentif au **bien-être au travail**
Reconnaître le travail et l'investissement
Respecter l'**équilibre** vie pro/ vie perso
Encourager la **montée en compétences**, la professionnalisation,
l'accès à la **formation** continue
Transmettre les compétences et les savoirs
Favoriser le management participatif

NOS BONUS

Collectivité à **taille humaine**
Participation employeur mutuelle, prévoyance
Avantages **CNAS**
Possibilité de **télétravail**
Évolution de carrière et mobilités
Cadre de vie...la mer à moins de 2 minutes !

